

LES ÉCRITS PROFESSIONNELS EN TRAVAIL SOCIAL

L'écrit professionnel est un outil au service de la personne accompagnée qui permet d'interroger et de valoriser sa pratique professionnelle. La loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale a conforté l'existence de droits reconnus aux usagers. Certains de ces droits ont une incidence directe sur les écrits professionnels.

* | Pré-requis ?

Aucun

👤 | Pour qui ?

Les professionnel.le.s du social
et médico-social

🕒 | Durée ?

2 jours

💰 | Tarif ?

2600 € net de taxe

Méthodes évaluatives ?



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Les + de la formation ?

- Appuis, méthodes et repères rédactionnels
- Adaptée à tout contexte professionnel
- À partir de textes professionnels

🎯 Objectifs

- Améliorer la lisibilité d'un texte (mots, tournures, phrases)
 - ➔ Théorie de la lisibilité - style dynamique, personnel et concret, usages et techniques adaptés
- Distinguer les observations, les analyses et les propositions d'action, en théorie et dans leurs textes
 - ➔ Maîtrise de la subjectivité : sensibilisation, catégories d'information, plan types
- Lister par ordre de priorité les améliorations à mettre en œuvre dans ses écrits à venir
 - ➔ Mise en commun et programme individuel d'amélioration : boîte à outils

💬 Contenu

- Les enjeux des écrits professionnels
- Le cadre juridique des écrits pro
- Adaptation des écrits
- Construire un plan d'écrit
- Typologie des écrits professionnels
- Discretion, droit de réserve & secret professionnel

👤 Méthodes pédagogiques

Activités en grand groupe, sous-groupes et individuel /
Jeux d'écriture / Exercices / Réécritures partielles /
Partages de textes et d'expériences...



Compétences visées

- Améliorer un écrit professionnel dont ils sont auteurs en tenant compte de la nature de l'écrit, de ses objectifs et de ses destinataires